

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/02/21/2014011142/justel>

Dossier numéro : 2014-02-21/09

Titre

21 FEVRIER 2014. - Arrêté royal relatif aux modalités d'application au secteur des assurances des articles 27 à 28bis de la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers (Confirmé avec effet au 30-04-2014 par L 2014-04-04/23, art. 350)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 18-12-2018 inclus.

Source : ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE.FINANCES

Publication : Moniteur belge du 07-03-2014 page : 20144

Entrée en vigueur : 30-04-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <L 2018-12-06/11, art. 55, 002; En vigueur : 28-12-2018>